

Fédération
Française **Roller**
& **Skateboard**

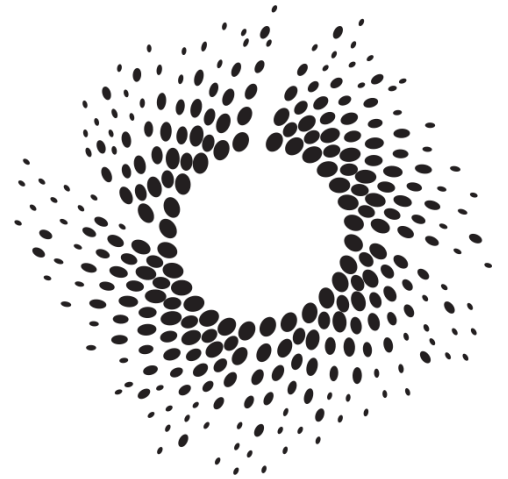


REGLEMENT PARTICULIER DES COMPETITIONS

ROLLER DERBY

Voté par le Conseil d'Administration le 1^{er} juin 2026

Fédération
Française **Roller**
& **Skateboard**



**REGLEMENT PARTICULIER DES
COMPETITIONS**

ROLLER DERBY

Voté par le Conseil d'Administration le 1^{er} juin 2026

Table des matières

0.	PRÉAMBULE.....	4
0.1.	Textes de référence	4
0.2.	Effectifs et changement de division	4
0.3.	Restrictions d'engagement et participation aux phases finales	4
0.4.	Organisation.....	4
0.4.1.	Règlements particuliers des compétitions	4
0.4.2.	Calendrier officiel des compétitions.....	5
0.5.	Admissibilité des participant.es.....	6
0.6.	Arbitrage.....	6
1.	CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE FÉMININE +.....	8
1.1	Formule de la compétition.....	8
1.2	Matches de Barrages	8
1.3	Qualification finale.....	8
2.	CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE OUVERT / MIXTE	9
2.1.	Formule de la compétition.....	9
2.2.	Matches de Barrages	9
2.4	Qualification finale	9
3.	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATIONALE 1 FÉMININE +.....	10
3.1.	Formule de la compétition.....	10
3.2.	Matches de barrage	10
3.3.	Qualification finale.....	10
4.	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATIONALE 1 OUVERT / MIXTE	11
4.1.	Formule de la compétition.....	11
4.2.	Matches de Barrages	11
4.2.1.	Qualification finale	11
5.	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATIONALE 2	12
5.1.	Formule de la compétition.....	12
5.2.	Phases finales Play-Offs N2	12
5.2.1.	Conditions de participation	12
5.2.2.	Déroulement	12
5.3.	Qualification finale.....	12
6.	CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATIONALE 3 FÉMININE +.....	13
6.1.	Formule de la compétition.....	13
6.2.	Qualifications finales	13

7.	CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIOR	14
7.1.	Préambule	14
7.1.1.	Catégories	14
7.1.2.	Règles	14
7.2.	Formule de la compétition.....	14
8.	ANNEXES.....	15
8.1.	Format de compétitions	15
8.1.1.	Cas particulier d'équipe manquante	15
8.1.2.	Round Robin	15
8.1.3.	Coupe	16
8.1.4.	Coupe en deux phases.....	17
8.1.5.	Poules avec phases finales	20
8.2.	Format des matchs suivant le type de phase de la compétition	22

0. PRÉAMBULE

0.1. Textes de référence

Ce document est complété par un [glossaire et une liste de textes de référence](#).

0.2. Effectifs et changement de division

- A. Les effectifs et nombres d'accessions et de relégations annuelles de chaque division du championnat de France sont fixés dans le présent règlement.
- B. Les règles de changement de division sont fixées dans le règlement particulier de chaque championnat.
- C. En début de saison, en cas de non réinscription d'une équipe qualifiée pour évoluer dans une division de championnat, celle-ci pourra s'inscrire dans la division inférieure à la condition que l'organe chargé de la gestion de la compétition concernée (Commission Sportive Roller Derby pour les championnats nationaux) trouve une équipe pour la remplacer. Si aucune équipe remplaçante n'est trouvée, alors l'équipe qui ne s'est pas ré-inscrite ne pourra se réinscrire que dans la division d'entrée de son championnat. Cela n'impacte en rien les autres équipes de la même association qualifiées pour évoluer dans d'autres divisions de championnat.
Cas particulier : si l'équipe qui ne se réinscrit pas a la possibilité de descendre dans une division ou une zone qui n'est pas complète, alors celle-ci pourra s'y inscrire même si aucune équipe ne prend sa place dans la division supérieure.
- D. En cas de vacances de places dans une division de championnat en début de saison N, l'organe chargé de la gestion de la compétition concernée (Commission Sportive Roller Derby pour les championnats nationaux) décide librement de combler totalement ou partiellement ces vacances.
- E. En cas de repêchages, il devra toutefois repêcher prioritairement les équipes qui évoluaient lors de la saison N-1 au sein de la division concernée et qui ont fait l'objet d'une relégation à l'issue de la saison, dans l'ordre du classement final de la saison N-1.
- F. Si tout ou partie des vacances constatées ne sont pas comblées, le nombre de montées au sein de cette division à l'issue de la saison N, tel que fixé dans le présent règlement, sera automatiquement augmenté du nombre correspondant au nombre de vacances non comblées.

0.3. Restrictions d'engagement et participation aux phases finales

- A. Il est possible qu'une équipe soit qualifiée pour monter en division supérieure alors qu'elle ne peut réglementairement pas accéder à la division en question (l'association ayant déjà une équipe engagée dans celle-ci, ou bien l'équipe étant issue d'une entente). Dans ce cas, la place laissée libre est mise à disposition de l'équipe la suivant immédiatement au classement de sa division.
- B. Toute équipe qualifiée pour participer aux phases finales de sa division doit s'engager à monter dans la division supérieure en cas de qualification.

Note : ces dispositions ne s'appliquent pas aux équipes ne pouvant réglementairement monter dans la division supérieure.

0.4. Organisation

0.4.1. Règlements particuliers des compétitions

Le présent document, portant sur les règlements particuliers des compétitions, est établi par la Commission Sportive Roller Derby et fait l'objet d'une approbation par le Conseil d'Administration de la FFRS.

0.4.2. Calendrier officiel des compétitions

0.4.2.1. Établissement du calendrier

- A. Avant chaque saison sportive, la Commission Sportive Roller Derby établit le calendrier officiel des compétitions. Ce calendrier comprend les jours de tenue des rencontres pour chaque division et leurs phases finales respectives.
- B. La saison est divisée en plusieurs temporalités (1^{ère} temporalité, 2^{ème}, etc.), permettant aux équipes de réaliser des [modifications de charters](#) entre les week-ends de compétitions. Une temporalité de compétition est attribuée à chaque étape de championnat. Les phases finales du championnat de France sont considérées comme de la même temporalité que le dernier plateau régulier d'une division, donc le charter d'une équipe ne peut pas être modifié entre la dernière étape de championnat et les matchs de changement de division (barrages, play-offs).
- C. L'établissement du calendrier officiel des compétitions est effectué en tenant compte des intérêts de la discipline, des impératifs particuliers connus et des jours et horaires de rencontres spécifiés dans les règlements particuliers des compétitions.

0.4.2.2. Modification du calendrier

- A. Sur décision de la Commission Sportive Roller Derby, le calendrier officiel peut être modifié, suite à une demande formulée au plus tard 1 mois avant la date de la rencontre, pour les raisons suivantes :
 - Indisponibilité de salle justifiée par l'organisme gestionnaire de la structure ;
 - Conditions météorologiques extrêmes ;
 - Autres circonstances exceptionnelles appréciées par la Commission.
- B. Pour une demande de report formulée au plus tard 1 mois avant la date prévue, les associations disposent de 14 jours à compter de la validation du report pour convenir de la nouvelle date.
En cas de demande formulée moins de 1 mois avant la date prévue, les associations disposent de 7 jours à compter de la validation du report pour convenir de la nouvelle date.
- C. En l'absence d'accord entre les associations dans les délais ci-dessus, la Commission Sportive Roller Derby fixera elle-même le lieu, la date et l'heure du match.
- D. Une modification du calendrier officiel, du jour ou d'un horaire, décidée par la Commission Sportive Roller Derby, s'impose aux associations dès l'instant où elle leur a été notifiée 7 jours avant la rencontre.
- E. En cas de notification moins de 7 jours avant la rencontre, l'application de cette décision est soumise à l'accord des associations.

0.4.2.3. Modification du déroulement des compétitions

- A. En cas de circonstances exceptionnelles tenant notamment à l'insuffisance du nombre de participants à une compétition, la Commission Sportive Roller Derby peut être amenée à moduler son déroulement en fonction notamment du nombre effectif de participants ou à annuler la compétition.
- B. À cet effet, un document détaillant le déroulement de la compétition concernée est envoyé aux associations. Il se substitue alors exclusivement au règlement particulier traitant de la formule et du déroulement de la compétition.

0.5. Admissibilité des participant.es

- A. Chaque équipe inscrite a l'obligation de déclarer un charter de 8 joueur-euses minimum et 20 joueur-euses maximum par étape de championnat.
- B. Le charter devra être déclaré au moins 30 jours avant l'étape du championnat. La déclaration du charter se fait sur Rolskanet. À la date de la transmission de la liste, les joueur-euses doivent être licencié-es en compétition dans l'association concernée, hors ententes et sélections d'athlètes.
- C. Entre 29 jours et 15 jours avant le début de l'étape de championnat, une équipe a la possibilité de déclarer ou modifier son charter en en faisant la demande à la Commission Sportive Roller Derby. Conformément au [règlement financier des compétitions - Roller Derby](#), l'équipe devra dans ce cas s'acquitter de frais de gestion accélérée. Ce charter déclaré remplace un éventuel charter déclaré précédemment et est soumis aux mêmes contraintes sur les ajouts de joueur-euses. Toute modification de charter devra être annoncée par email à la référent-e de zone et l'adresse email champsrollerderbyffrs@gmail.com.
- D. Aucune modification de charter ne sera possible moins de 15 jours avant l'étape.
- E. Pour chaque temporalité de compétition, un-e joueur-euse ne peut être que dans un seul charter du championnat de France, sauf mention contraire.
- F. Les contraintes suivantes s'appliquent pour les modifications de charters entre les différentes temporalités de compétition :
 - Les suppressions de joueur-euses, d'une temporalité à l'autre, sont libres ;
 - Les ajouts de joueur-euses, d'une temporalité à l'autre, sont limités à 3. Un-e joueur-euse est considéré-e comme un ajout s'il est dans au moins l'un des deux cas suivants :
 - Iel n'était pas présent-e sur le charter déclaré par l'équipe à la temporalité précédente, uniquement dans le cas où l'équipe a déjà joué une étape de compétition sur la saison en cours ;
 - Iel était présent-e sur le charter d'une autre équipe au cours de la temporalité de compétition immédiatement précédente, toutes divisions/zones confondues.
- G. Si la liste n'a pas été fournie avant une journée de championnat, l'équipe sera déclarée forfait pour l'étape concernée par la Commission Sportive Roller Derby.

0.6. Arbitrage

- A. Chaque équipe doit fournir au moins 3 arbitres à chaque étape de championnat à laquelle elle participe (y compris pour les phases finales). Afin de compter pour cette obligation, les arbitres doivent :
 - Ne pas participer à la même étape en tant que joueur-euses ou bench staff ;
 - Être disponible sur tous les matchs du week-end, à l'exception possible, d'au plus, un match chaque jour ;
 - Pour les étapes d'Élite, de Nationale 1 et pour les phases finales (Barrages et Playoffs de Nationale 2) : être titulaire du statut d'[Officiel-les FFRS de Roller Derby](#) ou bénéficier d'une dérogation pour les officiel-les titulaires d'une licence hors FFRS (demande à adresser à la Commission Sportive Roller Derby).
- B. Lors du recrutement des arbitres, iels postulent en indiquant quelle équipe iels accompagnent lors de cette étape.
- C. Afin de favoriser l'accueil des étapes de championnat, cette obligation est diminuée en fonction de la compétition pour les associations accueillant une étape.

COMPÉTITION	Arbitres nécessaires pour les associations hôtes	Arbitres nécessaires pour les autres associations
Élite	2	3
Nationale 1 Barrages Élite / Nationale 1	1	3
Nationale 2 Nationale 3 Playoffs N2	0	3
Junior	0	3

- D. À chaque manquement à cette obligation, l'équipe défaillante sera pénalisée d'une amende forfaitaire suivant le [Règlement Financier des Compétitions](#). Un bilan sera effectué en fin de saison pour déterminer les sanctions financières s'il y a lieu.

1. CHAMPIONNAT DE FRANCE ELITE FÉMININE +

1.1 Formule de la compétition

- A. Le championnat de France Élite Féminine + (F+) se déroule sous la forme d'une compétition comportant au plus 8 équipes, sous le format de [coupe en deux phases](#).
- B. Le titre de "Championne de France Élite" est attribué à l'équipe terminant à la première place du classement à l'issue de la saison.
- C. L'équipe située à la dernière place descend en N1.
- D. L'équipe située à l'avant-dernière place participe à la phase de Barrages.

1.2 Matches de Barrages

- A. Les matchs de Barrages se déroulent selon les modalités prévues par le [championnat N1](#).

1.3 Qualification finale

- A. Sont qualifiées pour participer au championnat de France Élite la saison suivante :
 - Les équipes classées de la 1^{ère} à la 6^{ème} place ;
 - Les 2 équipes victorieuses des matchs de Barrages Élite/N1.
- B. Sont qualifiées pour participer au championnat de France de Nationale 1 la saison suivante :
 - L'équipe classée à la 8^{ème} place ;
 - Les 2 équipes perdantes des matchs de Barrages Élite/N1.

2. CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE OUVERT / MIXTE

2.1. Formule de la compétition

- A. Le championnat de France Élite Ouvert / Mixte se déroule sous la forme d'une compétition comportant au plus 8 équipes sous le format de [coupe en deux phases](#) (Annexe 8.1.4).
- B. Le titre de "Championne de France Élite Ouvert / Mixte" est attribué à l'équipe terminant à la première place du classement à l'issue de la saison.
- C. L'équipe située à la dernière place descend en N1.
- D. L'équipe située à l'avant-dernière place participe à la phase de Barrages.

2.2. Matches de Barrages

- A. Si des matchs de Barrage doivent avoir lieu, ils se déroulent sur le même plateau que les matchs de préparation aux Barrages. (Voir article 3.3)

2.4 Qualification finale

- A. Sont qualifiées pour participer au championnat de France Élite la saison suivante :
 - Les équipes classées de la 1^{ère} à la 6^{ème} place.
 - Les 2 équipes victorieuses des matchs de barrage Élite/N1.
- B. Sont qualifiées pour participer au championnat de France de Nationale 1 la saison suivante :
 - L'équipe classée à la 8^{ème} place.
 - Les 2 équipes perdantes des matchs de barrage Élite/N1.

3. CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATIONALE 1 FÉMININE +

3.1. Formule de la compétition

- A. Le championnat de France de Nationale 1 est une compétition séparée en 3 zones de 6 équipes, soit 18 équipes au maximum. La division en zone se fait suivant la situation géographique des équipes.
- B. Au sein de chaque zone, les équipes disputent un [round robin](#), divisé en plateaux.
- C. Les 3 équipes classées 1^{ère} de leur zone sont qualifiées pour les phases finales de Barrages Élite / N1.
- D. Les 3 équipes classées dernières de leur zone respective descendent en N2.

3.2. Matches de barrage

- A. Les 3 équipes de Nationale 1 affrontent l'avant-dernière équipe d'Élite au cours d'un tournoi en round-robin à 4 équipes.
- B. Les 2 équipes en tête du classement accèdent à la division Élite.
- C. Le classement entre les 3 équipes de Nationale 1 à la fin du plateau désigne le classement de la finale de la N1 de la phase finale de Barrages, où la première équipe au classement est désignée comme "Championne de Nationale 1".

3.3. Qualification finale

- A. Sont qualifiées pour participer au championnat de France Élite la saison suivante :
 - Les 2 équipes victorieuses des matches de Barrages Élite/N1.
- B. Sont qualifiées pour participer au championnat de France de Nationale 1 la saison suivante.
 - Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} à la fin des matches de Barrages Élite/N1 ;
 - Les équipes classées 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} à la fin de la phase de qualification de Nationale 1.
- C. Sont qualifiées pour participer au championnat de France de Nationale 2 la saison suivante.
 - Les équipes arrivant en dernière position de leur zone de Nationale 1 à la fin de la phase de qualification.

4. CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATIONALE 1 OUVERT / MIXTE

4.1. Formule de la compétition

- E. Le championnat de France de Nationale 1 est une compétition séparée en 3 zones de 6 équipes, soit 18 équipes au maximum. La division en zone se fait suivant la situation géographique des équipes.
- F. Au sein de chaque zone, les équipes disputent un [round robin](#), divisé en plateaux.
- G. Les 3 équipes classées 1^{ère} de leur zone sont qualifiées pour les phases finales de barrages Élite / N1.

4.2. Matches de Barrages

- D. Les 3 équipes de Nationale 1 affrontent l'avant-dernière équipe d'Élite au cours d'un tournoi en round-robin à 4 équipes.
- E. Les 2 équipes en tête du classement accèdent à la division Élite.
- F. Le classement entre les 3 équipes de Nationale 1 à la fin du plateau désigne le classement de la finale de la N1 de la phase finale de barrages, où la première équipe au classement est désignée comme "Championne de Nationale 1".

4.2.1. Qualification finale

- A. Sont qualifiées pour participer au championnat de France Élite la saison suivante :
 - Les 2 équipes victorieuses des matches de Barrages Élite/N1.
- B. Sont qualifiées pour participer au championnat de France de Nationale 1 la saison suivante.
 - Les équipes classées 3^{ème} et 4^{ème} à la fin des matches de Barrages Élite/N1.

5. CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATIONALE 2

5.1. Formule de la compétition

- A. Le championnat de France de Nationale 2 est une compétition séparée en 8 zones de 6 équipes maximum. La division en zones se fait suivant la situation géographique des équipes.
- B. Au sein de chaque zone, les équipes disputent un round robin, divisé en plateaux.
- C. Les 8 équipes classées 1^{ère} de leur zone sont qualifiées pour les phases finales Play-Offs N2.
- D. Les 8 équipes classées dernières de leur zone sont qualifiées pour jouer en Nationale 3 l'année suivante.

5.2. Phases finales Play-Offs N2

5.2.1. Conditions de participation

- A. Si une équipe Nationale 2 ne souhaite pas participer aux Play-Offs, elle est remplacée par l'équipe suivante au classement de sa zone.
- B. Les équipes qui n'ont pas le droit d'accéder aux divisions supérieures (ententes et associations ayant déjà une équipe dans la division supérieure) ont le droit de participer aux phases finales.

5.2.2. Déroulement

- A. Les 8 équipes s'affrontent dans une coupe, sans classement préalable : les équipes sont tirées au sort pour décider des matchs.
- B. 10 matchs sont joués en tout :
 - Deux matchs de consolation ont lieu, afin de permettre aux équipes perdant leur premier match de jouer une 2^{ème} rencontre ;
 - Les matchs pour la 5^{ème} et 7^{ème} place ne sont pas joués ;
 - Le match de la 3^{ème} place est joué.
- C. L'équipe première du classement est sacrée "Championne de Nationale 2".
- D. Les équipes classées de 1 à 3 sont qualifiées pour monter en N1 la saison suivante.

5.3. Qualification finale

- A. Sont qualifiées pour participer au championnat de France de Nationale 1 la saison suivante.
 - Les équipes classées 1^{ères}, 2^{ème} et 3^{ème} des Play-Offs N2.
- B. Sont qualifiées pour participer au championnat de France de Nationale 2 la saison suivante.
 - les équipes classées de la 4^{ème} à la 8^{ème} place des Play-Offs N2,
 - les équipes classées de la 2^{ème} à la 5^{ème} place des phases de qualification pour chaque zone,
 - les équipes classées 1^{ères} de leur zone de Nationale 3 (voir article 6.3).
- C. Sont qualifiées pour participer au championnat de France de Nationale 3 la saison suivante.
 - les équipes classées dernières de leur zone de Nationale 2 (phase de qualification).

6. CHAMPIONNAT DE FRANCE DE NATIONALE 3 FÉMININE +

6.1. Formule de la compétition

- A. Le championnat de France de Nationale 3 est une compétition en 8 zones de 6 équipes maximum. La division en zone se fait suivant la situation géographique des équipes.
- B. Au sein de chaque zone, les équipes disputent un [round robin](#), divisé en plateaux.
- C. L'équipe gagnante de sa zone est qualifiée pour jouer en N2 l'année suivante.

6.2. Qualifications finales

- A. Sont qualifiées pour participer au championnat de France de Nationale 2 la saison suivante :
 - Les équipes classées premières de chacune des zones.
- B. Sont qualifiées pour participer au championnat de France de Nationale 3 la saison suivante :
 - Les équipes classées [dernières de leurs zones de Nationale 2](#).
 - Les équipes classées de la deuxième à la dernière position de leur zone.

7. CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIOR

7.1. Préambule

7.1.1. Catégories

- A. Le présent règlement particulier des championnats de France des catégories "Junior" détaille les 2 catégories : Niveau 2 et Niveau 3.
- B. Les compétitions sont ouvertes aux catégories d'âges selon le tableau suivant :

	Catégories d'âges	En surclassement
Junior Niveau 2	U10 - U15	Non applicable
Junior Niveau 3	U16 – U19	U15

N.B : pour les catégories d'âges, se référer au tableau publié par la [commission médicale de la FFRS](#)

- C. Le surclassement en Senior ne permet pas de participer au Championnat de France Junior en tant que joueur-euse.

7.1.2. Règles

Les rencontres "juniors" suivront les adaptations des règles WFTDA, et règlements additionnels, [édités par la JRDA](#) et applicables selon les catégories adaptées, dans leur version la plus récente.

7.2. Formule de la compétition

- A. Le championnat de France Junior se déroule sous la forme d'une compétition comportant au plus 6 équipes pour chaque catégorie.
- B. Les rencontres du championnat de France Junior se déroulent en round-robin, divisées en plateaux, dont le format est précisé en annexe.
- C. L'équipe gagnante du round-robin de la catégorie Niveau 2 est sacrée "*Championne de Niveau 2 Junior*".
- D. L'équipe gagnante du round-robin de la catégorie Niveau 3 est sacrée "*Championne de Niveau 3 Junior*".

8. ANNEXES

8.1. Format de compétitions

Ce paragraphe liste les différents formats de compétitions. Par défaut, les matchs sont joués au format classique (2 périodes de 30 minutes). Si précisé autrement dans le format de la compétition, les modalités des rencontres sont adaptées suivant le [tableau en annexe](#)..

8.1.1. *Cas particulier d'équipe manquante*

Si le format de compétition nécessite un nombre spécifique d'équipes qui n'est pas atteint pour une quelconque raison, la Commission pourra adapter le format en fonction du nombre d'équipes en cas d'équipes manquantes.

8.1.2. *Round Robin*

Le format round robin permet le classement d'un nombre quelconque d'équipes. Dans ce format, chaque équipe joue un match contre toutes les autres équipes de sa zone.

8.1.2.1. *Résultat d'une rencontre*

Trois points de compétitions (PC) sont attribués au vainqueur d'une rencontre, zéro point au perdant. Afin de départager des éventuelles égalités, le score précis de la rencontre est enregistré, ainsi que le nombre d'expulsions et d'exclusions.

8.1.2.2. *Cas particulier des forfaits*

- A. Un score de 150 à 0 en faveur de l'équipe non fautive est pris en compte quelle que soit la cause de l'arrêt de la rencontre.
- B. En cas d'absence d'une équipe au cours d'une phase de compétition, cette équipe est déclarée forfait pour chacune des rencontres qu'elle devait disputer à cette étape.
- C. En cas de forfait des deux équipes, celles-ci se voient attribuer chacune 2 PC de pénalité (-2). Un score de 0 à 0 est pris en compte (se référer aux documents récapitulatif des points de compétitions).

8.1.2.3. *Classement final*

- A. Le classement est établi en totalisant les points de compétition marqués pour chaque rencontre.
- B. En cas d'égalité de nombre de points de compétitions entre équipes, elles sont départagées de la façon et dans l'ordre suivant :
 - 1. Différentiel de score particulier (sur les rencontres concernant les équipes à égalité) ;
 - 2. Différentiel de score général (sur l'ensemble des rencontres du Round Robin) ;
 - 3. Le nombre d'expulsions sur le Round Robin (le nombre le plus petit est le mieux classé) ;
 - 4. Le nombre d'exclusions (foul out) sur le Round Robin (le nombre le plus petit est le mieux classé) ;
 - 5. Le nombre de pénalités sur le Round Robin (le nombre le plus petit est le mieux classé) ;
 - 6. Tirage au sort.

8.1.2.4. *Informations pour l'organisation*

Pour information, voici les nombres de rencontres nécessaires au format Round Robin, selon le nombre d'équipes engagées (le temps nécessaire est exprimé en jour et est à titre indicatif en estimant qu'on peut accueillir 5 matchs par jour, il varie selon les amplitudes horaires des gymnases) :

Nombre d'équipes	Matches de Round Robin	Temps nécessaire
3	3	1 J
4	6	1.5 J
5	10	2 J
6	15	3 J
7	21	4 J
8	28	5 J / 6 J

8.1.3. Coupe

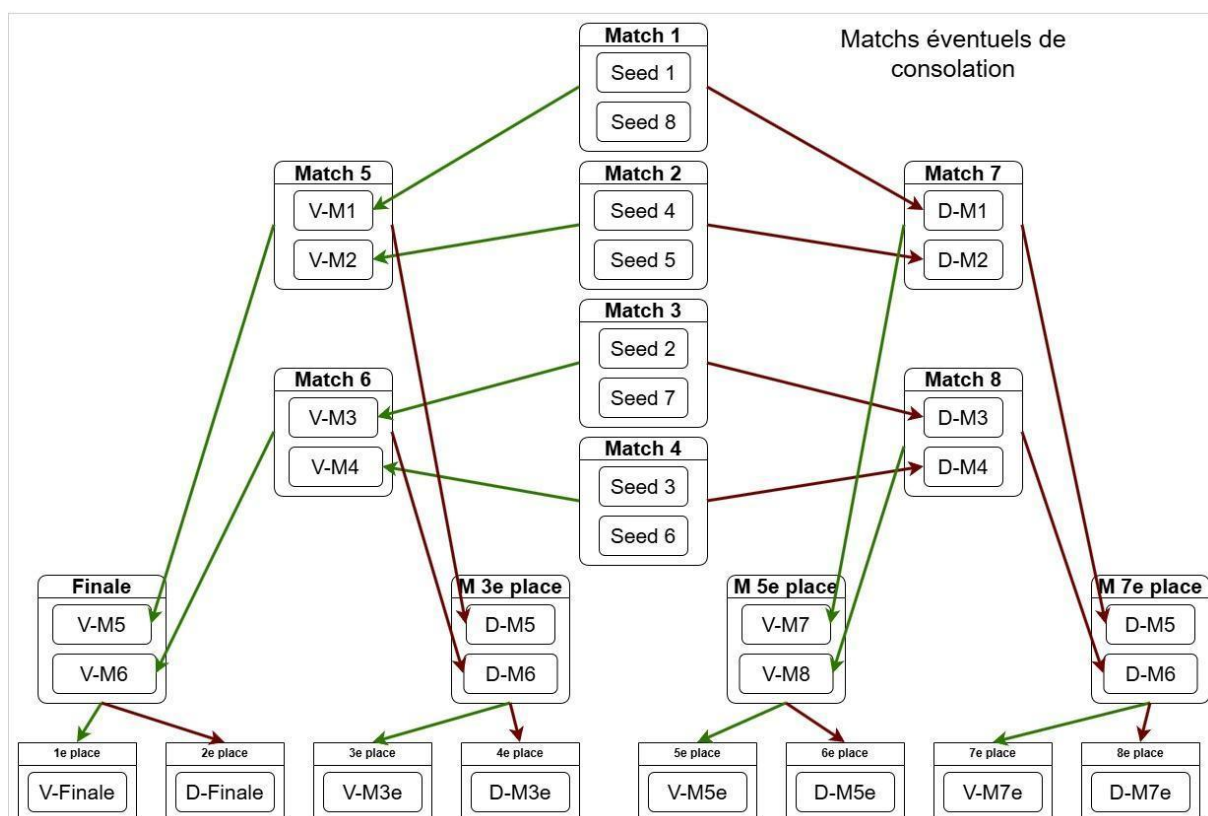
Le format coupe est un format permettant le classement partiel ou détaillé d'un nombre d'équipes en puissance de 2 (2, 4, 8, 16 équipes, etc.). Les équipes s'affrontent successivement, les matchs suivants faisant jouer les gagnantes contre les gagnantes et éventuellement les perdantes contre les perdantes (si l'on souhaite un classement final précis).

8.1.3.1. Classement préalable

Si aucun classement préalable n'est établi, les équipes sont tirées au sort pour être placées dans l'arbre des matchs. Si un classement préalable existe, les équipes sont placées spécifiquement sur l'arbre des matchs, de sorte que l'équipe la mieux classée ("Seed 1") rencontre la moins bien classée lors du premier match.

8.1.3.2. Arbre des matchs

Exemple avec 8 équipes (l'équipe "Seed 1" étant la mieux classée au préalable, "Seed 8" la moins bien classée). Les matchs de consolation ne sont pas tous obligatoires, sauf s'il faut établir un classement précis. A minima, les matchs entre équipes victorieuses et la finale doivent avoir lieu pour déterminer l'équipe gagnante de la coupe (avec 8 équipes, cela représente 7 matchs : matchs 1 à 6 et finale).

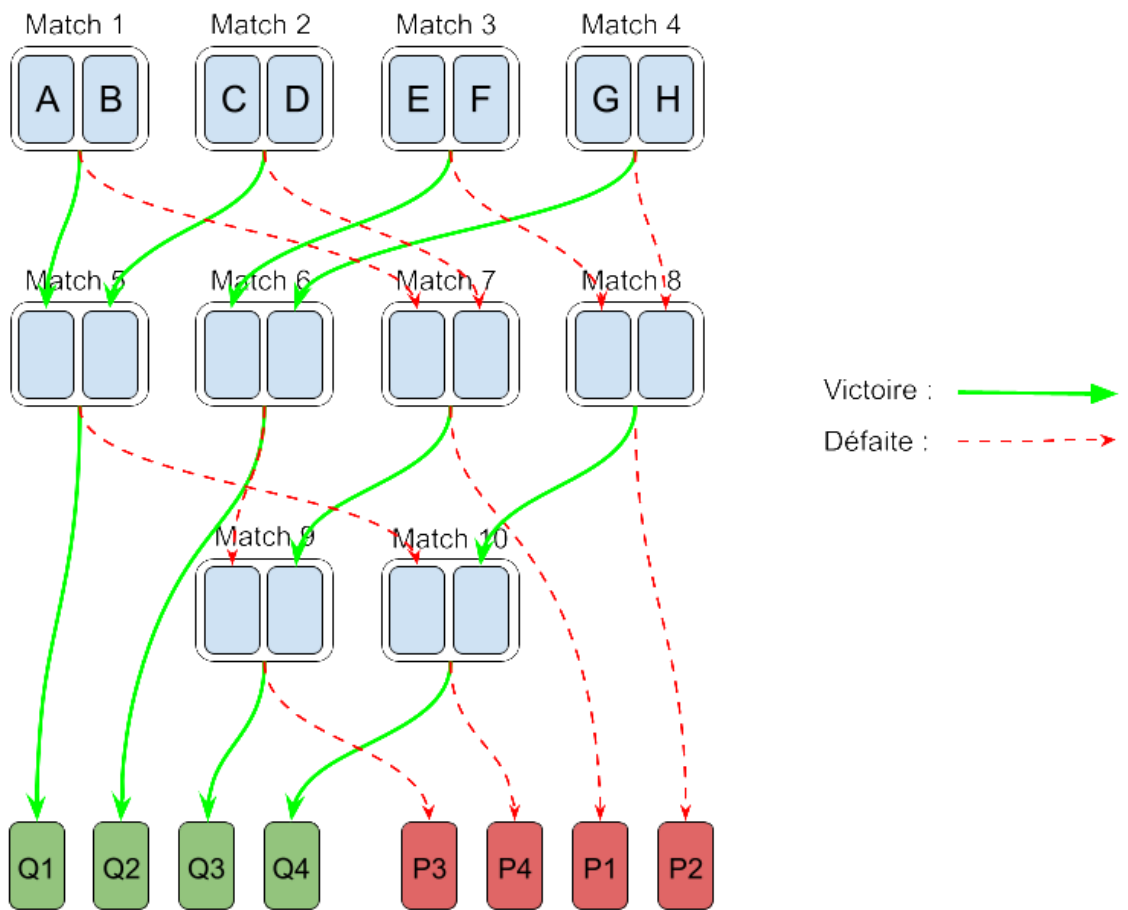


8.1.4. Coupe en deux phases

Le format de coupe en deux phases permet le classement de 8 équipes. Cette compétition est divisée en 2 phases : une phase de qualification et une phase finale.

8.1.4.1. Phase de qualification

- Les équipes sont classées en prenant en considération le classement de la saison précédente,
- Les équipes A à H sont identifiées par tirage au sort avec têtes de série :
 - Les équipes qui ont terminé 1 et 2 lors de la saison précédente ne peuvent pas se rencontrer sur leurs deux premiers matchs ;
 - Les équipes qui ont terminé 1, 2, 3 et 4 lors de la saison précédente ne peuvent pas se rencontrer sur leur premier match ;
 - Les autres équipes sont tirées au sort selon ces contraintes.
- Si un classement préalable n'existe pas, les positions A à H sont affectées par tirage au sort sans condition.
- Les équipes jouent jusqu'à obtenir deux victoires ou deux défaites (le premier qui arrive) et s'arrêtent dès que c'est atteint. Une équipe peut donc jouer 2 matchs (2 victoires ou 2 défaites consécutives) ou 3 matchs (si elle gagne un match et perd le suivant).
- En fonction des résultats de cette première étape, les équipes sont classées en deux groupes : avec deux victoires, l'équipe est qualifiée pour la phase finale ; avec deux défaites, l'équipe est qualifiée pour la phase de relégation.

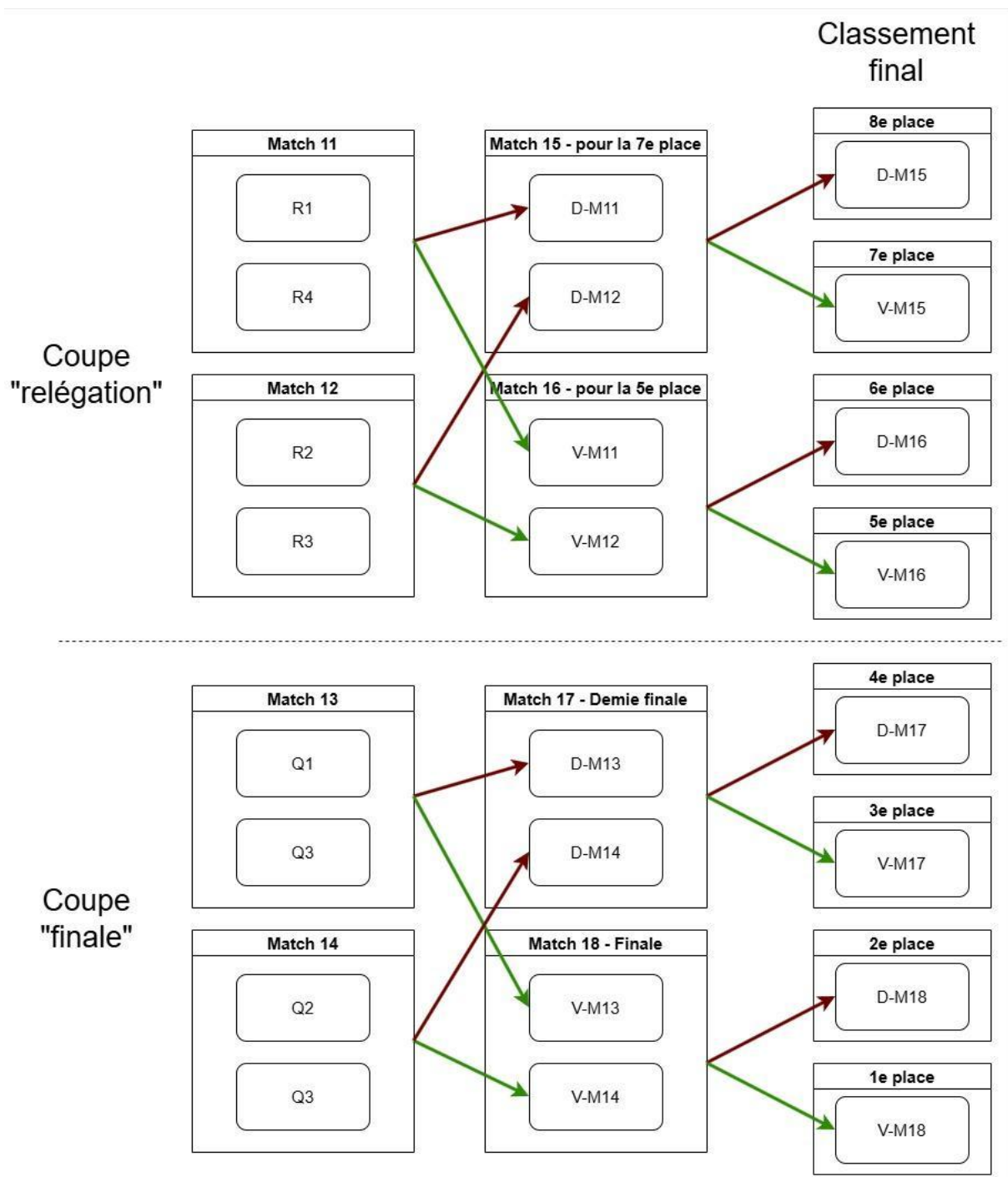


F.

Phase	Classement phase de qualification	Dénomination Phase finale
Finale	Victorieuse match 5	Qualifiée 1 (Q1)
	Victorieuse match 6	Qualifiée 2 (Q2)
	Victorieuse match 9	Qualifiée 3 (Q3)
	Victorieuse match 10	Qualifiée 4 (Q4)
Relegation	Défaite match 7	Relégation 1 (R1)
	Défaite match 8	Relégation 2 (R2)
	Défaite match 9	Relégation 3 (R3)
	Défaite match 10	Relégation 4 (R4)

8.1.4.2. Phase finale

La phase finale et la phase de relégation se jouent sous forme de plateau commun. Les équipes des deux groupes se jouent dans une coupe à 4 équipes. Pour le premier match, les équipes ayant joué 3 matchs à la phase de qualification rencontrent celles qui en ont joué 2 et qu'elles n'ont pas déjà joué lors de la première étape. Le second match de chaque équipe permet d'établir son classement final :

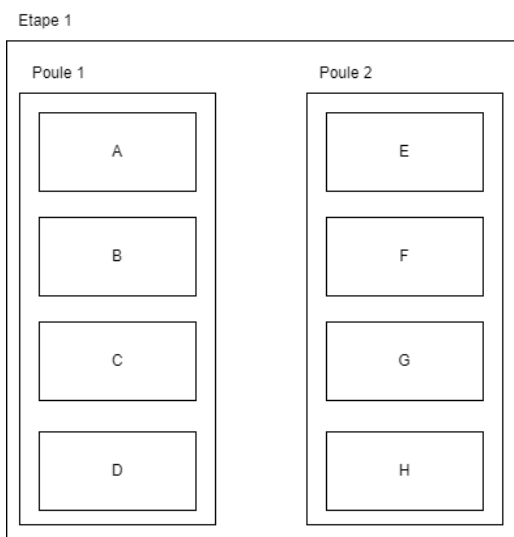


8.1.5. Poules avec phases finales

Le format de poules avec phases finales permet d'établir le classement d'un nombre pair (2, 4, 6, 8, 10, etc.) d'équipes. Ce format est divisé en 2 phases. L'exemple suivant fonctionne pour 8 équipes.

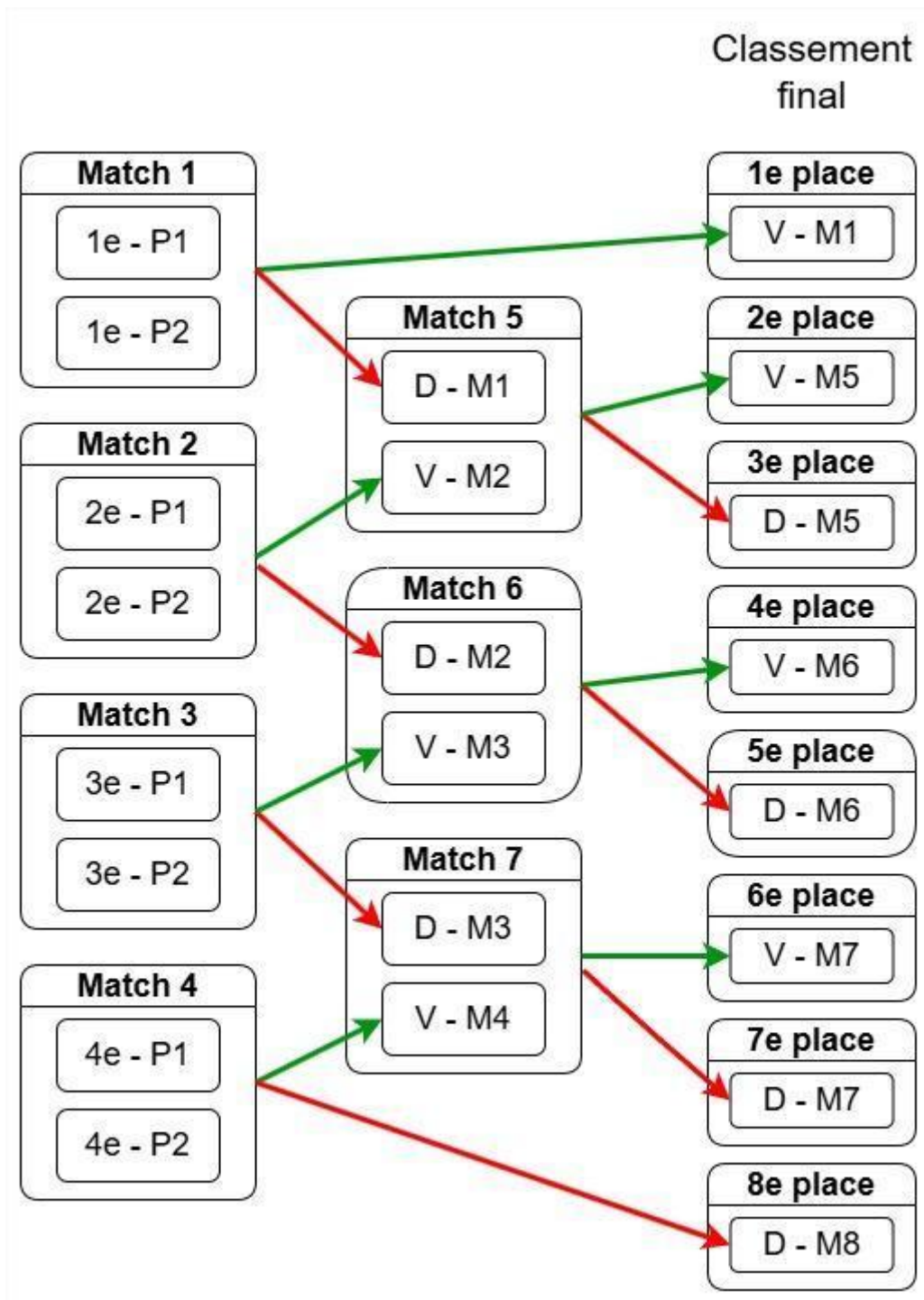
8.1.5.1. Phase de poules

Les équipes sont divisées en deux groupes de 4 équipes qui s'affrontent en [round robin](#) sur le premier plateau.



8.1.5.2. Phase finale

Le déroulement de la phase suit le schéma suivant :



Le classement de la phase de poule définit les rencontres de la deuxième étape :

- La première équipe de la poule 1 rencontre la première de la poule 2
- La deuxième équipe de la poule 1 rencontre la deuxième de la poule 2
- La troisième équipe de la poule 1 rencontre la troisième de la poule 2
- La quatrième équipe de la poule 1 rencontre la quatrième de la poule 2

Puis des matchs sont organisés entre :

l'équipe perdante des premières contre l'équipe victorieuse des deuxièmes (match pour la 2^{ème} place)

l'équipe perdante des deuxièmes contre l'équipe victorieuse des troisièmes (match pour la 4^{ème} place)

l'équipe perdante des troisièmes contre l'équipe victorieuse des quatrièmes (match pour la 6^{ème} place)

8.2. Format des matchs suivant le type de phase de la compétition

Type de match	Classique (2 x 30)	2 x 15	1 x 30	Junior
Nombre de périodes	2	2	1	2
Durée de périodes	30 minutes	15 minutes	30 minutes	20 minutes
Official Review / mi-temps	1 reconductible	1 non reconductible	1 reconductible	1 non reconductible
Team Time Out	3	1	2	2
Temps de repos de mi-temps	15 minutes	5 minutes	N/A	10 min
Temps d'échauffement par équipe	15 min	10 min	15 min	10 min
Pénalités	7	4	4	5